



SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DELEGATION DE LORRAINE

<http://spafenlorraine.unblog.fr>

Armand BEMER 12 Haut des Ambes 57530 BAZONCOURT Tél. 03 87 64 64 87 armand.bemer@nordnet.fr

GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS 2017 : RÈGLEMENT

Le GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS 2017 est ouvert du 1 janvier au 30 avril. Les auteurs peuvent envoyer 5 textes maximum, rédigés en langue française (40 lignes maxi par texte). Tous les genres sont acceptés. Tous les adhérents de la SPAF peuvent y participer.

= Le **GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS, créé en 1957**, sera attribué au premier poète lorrain du concours (sous réserve de qualité suffisante). Le lauréat se verra offrir l'édition de son recueil ou une aide à l'édition sous forme de chèque. Les autres lauréats recevront médailles, diplômes ou lots divers (ouvrages, CD). Par « lorrain » on entend un poète résidant en Lorraine (54, 55, 57, 88) ou y ayant vécu ou y ayant des attaches.

= **LE GRAND PRIX DE LA DELEGATION LORRAINE** sera attribué, sous réserve de qualité suffisante, au meilleur poète adhérent de la SPAF. Le lauréat recevra un chèque d'aide à l'édition de ses textes.

Ces deux Grands Prix ne peuvent être cumulés par la même personne la même année. De même, chacun de ces 2 Grands Prix ne peut être obtenu qu'une seule fois.

= Le **PRIX ARTHUR RIMBAUD** récompensera le meilleur auteur de moins de 20 ans (sous réserve de qualité suffisante). Pour ces jeunes auteurs, les frais de participation totaux sont réduits à 5 €.

= **LE PRIX POÉSIE EN MUSIQUE** sera attribué à un texte présentant une composition « texte et musique » (chanson, rap, slam...) Joindre le texte sur papier en 2 exemplaires, et envoyer un fichier sur support MP3 par internet.

= **L'ALERION D'OR** récompensera le meilleur poète déjà titulaire du GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS ou du GRAND PRIX DE LA DELEGATION LORRAINE.

MODALITÉS : Les textes devront être de préférence dactylographiés et non manuscrits. Pour préserver l'anonymat, ils seront signés d'une courte **devise** (proverbe, maxime, de moins de 10 mots) reproduite en haut à droite sur chaque page. Cette devise **sera reproduite sur une enveloppe cachetée**, contenant pour chaque auteur un bulletin d'identification : nom, prénom, adresse, numéro de tél., courriel, ainsi que l'âge pour les candidats de moins de 20 ans. Ces derniers y joindront aussi une photocopie d'une pièce d'identité attestant de leur âge.

Vos manuscrits agrafés devront être envoyés **en double exemplaire** (soit **DEUX liasses distinctes** dans votre enveloppe), **agrafés** (coin supérieur gauche), par courrier non recommandé, suffisamment affranchi, à l'adresse ci-dessus (mentionner « Concours SPAF ») et ne seront pas renvoyés. Les décisions du Jury sont sans appel. En s'inscrivant au concours, le candidat autorise la SPAF à diffuser son nom sur les listes de proclamation des résultats et à reproduire ses textes.

DROITS : vous devez **choisir entre** la formule 1 et la formule 2, **puis lui rajouter 3 (pour le concours)**.

- 1. Adhésion à la SPAF nationale (obligatoire)	24 €	
- 2. Adhésion AVEC Abonnement d'un an à la revue nationale « Art et Poésie »		40 €
- 3. Droits de concours	12 €	
TOTAL avec formule 1 + 3 =	36 €	
TOTAL avec formule 2 + 3 =		52 €

DROITS pour les jeunes de moins de 20 ans : 5 € Tarifs couples : ajouter 8 € à la formule 1 ou 2 choisie

Droits à régler par **chèque bancaire non agrafé**, à l'ordre de Armand BEMER, à joindre à votre envoi **en-dehors** de l'enveloppe cachetée, en précisant quelle formule vous avez choisie et, le cas échéant, **vos nom et adresse postale personnels** s'ils diffèrent de ceux portés sur le chèque. Insérez votre bulletin d'identification dans l'enveloppe cachetée.

L'abonnement à la revue ART & POÉSIE vous permet de recevoir 3 fois par an notre revue nationale (vie de l'association, infos, textes, illustrations) et d'y faire publier vos textes (selon règlement).

L'adhésion vous permet de vous présenter et d'être publié-e **gratuitement sur le blog** de la délégation lorraine pour lequel nous cherchons un-e administrateur-trice. (voir adresse du blog dans l'en-tête).

Le Palmarès vous sera transmis en été. La remise des prix aura lieu en automne. Les lauréats devront être présents ou représentés. Que les Muses vous soient propices ! Bonne chance à tous !